YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2007

DELIBERATION N° 2007/05/1236

OBJET : Création d'un centre multi accueil situé au 1 rue Pierre Loti - Appel d'offres ouvert - Autorisation au Député-Maire de lancer la procédure et de passer les marchés.

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics et notamment les articles 10, 33, 40, 50, 52, 53-I à III, 56, 57 à 59,

VU la délibération n° 2007/02/1191 en date du 15 février 2007 par laquelle le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'une procédure d'Appel d'Offres Ouvert relative à la création d'un centre multi accueil situé au 1 rue Pierre Loti, approuvé le Dossier de Consultation des Entreprises correspondant et accordé au Maire de signer les marchés,

CONSIDERANT que l'estimation initiale du maître d'œuvre, l'Atelier d'Architecture FAUVET SAGAZAN FLORI ANTIGNAC, était de 796.600 € H.T.,

CONSIDERANT que la Commission d'Appel d'Offres réunie, le 26 avril 2007, a déclaré l'ensemble de la procédure sans suite pour motif d'intérêt général, l'analyse des offres faisant apparaître un dépassement de l'estimation de 500.000 € H.T,

CONSIDERANT que lors de la réunion du 2 mai 2007, le maître d'ouvrage a demandé au maître d'œuvre, l'Atelier d'Architecture FAUVET SAGAZAN FLORI ANTIGNAC, de reprendre les études du nouveau Dossier de Consultation des Entreprises,

CONSIDERANT qu'en conséquence, la Commune souhaite lancer une nouvelle procédure d'Appel d'Offres Ouvert pour entreprendre la réalisation d'un centre multi accueil en centre ville de 40 places, en lieu et place de l'actuelle PMI et qui remplacera à terme les « Calinous » et créera 20 places supplémentaires,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le Dossier de Consultation des Entreprises correspondant auxdits travaux,

HÔTEL DE VILLE
60, rue Charles de Gaulle – 91330 Yerres Cedex – Tél. : 01 69 48 63 60 - Fax : 01 69 48 63 98
Site internet : www.yerres.fr - Toute correspondance doit être adressée à Monsieur le Député-Maire

APPROUVE le lancement de la procédure d'Appel d'Offres Ouvert correspondante, en application des articles 10, 33, 40, 50, 52, 53-I à III, 56, 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

AUTORISE Monsieur le Député-Maire à signer lesdits marchés et les documents y afférents avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres, sans que soit requise une nouvelle délibération du Conseil Municipal, ainsi que le permet désormais l'article L. 2122-21-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DIT que les membres du Conseil seront naturellement informés du nom des attributaires ainsi que du montant précis des marchés, lors de la séance qui suivra leur signature,

DIT que Les critères de jugement des offres sont les suivants :

- la valeur technique : pondération 50 %, sur la base des sous-critères suivants :
  1) Mémoire technique décrivant les moyens mis en œuvre pour le projet
  2) le respect du C.C.T.P
  3) le détail de l'offre
- Le prix : pondération 40 %
- les performances en matière de respect de l'environnement : pondération 10%,

DIT que le marché, à prix global et forfaitaire sera attribué en 12 lots séparés :

Lot n° 01: Démolition, Terrassement, Gros Œuvre, V.R.D., Maçonnerie, Ravalement :
Travaux estimés à 380.000,00 € H.T.
Lot n° 02: Étanchéité, Protection, Désenfumage naturel :
Travaux estimés à 67.000,00 € H.T.
Lot n° 03: Menuiseries extérieures, Bardage bois :
Travaux estimés à 120.000,00 € H.T.
Lot n° 04: Serrurerie :
Travaux estimés à 37.000,00 € H.T.
Lot n° 05: Menuiseries Intérieures bois :
Travaux estimés à 90.000,00 € H.T.
Lot n° 06: Cloison, Doublage, Faux plafonds, Isolation :
Travaux estimés à 65.000,00 € H.T.
Lot n° 07: Revêtement de sols durs :
Travaux estimés à 25.000,00 € H.T.
Lot n° 08: Revêtement de sols souples, Peinture :
Travaux estimés à 55.000,00 € H.T.
Lot n° 09: Ventilation, Plomberie, Sanitaires :
Travaux estimés à 50.000,00 € H.T.
Lot n° 10: Electricité Courants Fort et Faible, Chauffage :
Travaux estimés à 90.000,00 € H.T.
Lot n° 11: Solaire Thermique :
Travaux estimés à 16.000,00 € H.T.
Lot n° 12: Mobilier de cuisine et Mobilier lingerie :
Travaux estimés à 30.000,00 € H.T.,

DIT que les candidats devront répondre à deux options pour le lot n° 3 conformément aux prescriptions du Cahier des Clauses Techniques Particulières et indiquées dans le Règlement de la Consultation ainsi que l'avis de publicité :

- Option n° 1 en moins-value - bardage bois extérieur (bâtiment existant) : mise en place d'un bardage en pin étuvé en remplacement d'un bardage Red Cédar :
Travaux estimés à (-) 5.500,00 € H.T.

- Option n° 2 en moins-value - bardage bois extérieur (extension) : mise en place d'un bardage en pin étuvé en remplacement d'un bardage Red Cédar :
Travaux estimés à (-) 2.000,00 € H.T.,

DIT que des variantes libres pourront être proposées par les candidats en complément de l'offre de base; qu'elles devront répondre aux caractéristiques esthétiques et techniques du marché de base,

DIT que les lots seront attribués soit à des entreprises séparées, soit à un groupement momentané solidaire d'entreprises, que les groupements et les entreprises séparées pourront répondre pour un ou plusieurs lots,

DIT que le délai d'exécution maximum est de neuf mois pour l'ensemble des travaux, que ce délai comprend une période de préparation de chantier de quinze jours,

DIT que les travaux seront réglés par application des prix forfaitaires aux quantités effectivement réalisées, telles qu'elles sont présentées dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Commune.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Député-Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE)

Nicolas DUPONT-AIGNAN
Président du Val d'Yerres
Communauté d'Agglomération.

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu
de la réception en Préfecture le 1-6-07
et de la publication le 8-6-07
Le Maire,

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 28